

# Les auteurs du *Français Fondamental* face à un objet nouveau et insolite : l'interaction orale

Paul RIVENC

Université de Toulouse2-Le Mirail

Mes amis de la SIHFLES savent que je ne suis pas historien. Mais je peux être un témoin-participant du programme qui nous rassemble aujourd'hui. Et je crois pouvoir dire que ma mémoire à long terme est restée très fidèle.

Demain j'aurai l'occasion de relativiser mon témoignage en situant le *Français Fondamental* dans une perspective plus large : j'essaierai de faire le bilan des trois enquêtes auxquelles j'ai participé : le *Français Fondamental* (1951-1954), l'*Espagnol Fondamental* (1963-1970) et le *Portugais Fondamental* (1970-1984).

Rassurez-vous : je ne vais pas vous infliger un discours autobiographique, ni vous offrir une mosaïque de faits épars et d'anecdotes. Je vais me centrer sur un seul sujet : essayer, 50 ans après, de vous faire imaginer, à vous public d'aujourd'hui, nos attitudes et nos comportements de linguistes et de futurs *didacticiens* (ni le mot ni la chose n'existaient encore au début des années 50) face à cet objet entièrement nouveau, à la fois évident et déroutant, qu'était le discours oral en situation d'échange dialogique.

Je vais d'abord tenter de le faire du point de vue des linguistes, en tant qu'assistant de Georges Gougenheim, et ensuite en tant que didacticien débutant, aux côtés de Petar Guberina.

## 1. Le point de vue des linguistes

### 1.1. Un projet un peu fou et lumineusement évident

Je veux d'abord rendre hommage à celui dont la clairvoyance, l'audace et la ténacité sont à l'origine de toute cette affaire ; je veux aussi lui rendre justice car il a souvent été trop injustement laissé de côté : je veux parler d'Aurélien Sauvageot. Daniel vient d'évoquer le rôle essentiel qu'il a joué dans la décision prise à son retour de Colombo : procéder à l'élaboration d'un *Français de base* à partir d'enquêtes sur la langue parlée, pour la première fois au monde. C'était là un véritable coup de génie, qui allait provoquer une double révolution : parmi les linguistes d'abord, et surtout – plus tard – dans le domaine de la didactique. Sauvageot était parfaitement conscient qu'il allait provoquer la première – et il s'en délectait ! Je ne suis pas certain qu'il ait prévu ni souhaité la deuxième.

Quoi qu'il en soit, cette décision audacieuse fut aussitôt jugée un peu folle. D'abord pour des raisons techniques :

- comment enregistrer des conversations spontanées valables et authentiques ?
- quele ampleur donner au corpus ?
- quelles méthodes statistiques mettre en œuvre ?
- comment sélectionner le vocabulaire à retenir ?
- comment, éventuellement, construire une grammaire fondée sur les résultats des enquêtes ? et quelle grammaire ?

Mais surtout pour des raisons culturelles et idéologiques : Daniel vient de les rappeler et Jean-Claude Chevalier y reviendra tout à l'heure.

Contre vents et marées l'avenir a donné raison au projet d'Aurélien Sauvageot et de Georges Gougenheim qui s'engage dans l'aventure à sa demande presque aussitôt.

Mais, en 1951, savaient-ils vraiment à quoi ils s'attaquaient ?

## **1.2. Qu'est-ce que « la langue parlée » ?**

Personne, à ce moment-là, ne se faisait une idée précise de ce que pouvait être le discours parlé, recueilli en situation d'échange dans la vie quotidienne, et encore moins de l'organisation de son fonctionnement lexical, grammatical et phonétique. « *La langue parlée* », comme on disait alors de façon très inexacte, apparaissait avant tout comme un objet phantasmatique qui cristallisait tous les préjugés socioculturels d'une classe bourgeoise attachée au « beau langage », au « bon usage » incarné par les écrits des « bons auteurs » et la conversation « soignée » des élites cultivées.

Le discours parlé, donc « populaire » (et ce n'était pas un compliment !) apparaissait comme le lieu de tous les relâchements, de toutes les perversions du langage, des « argots » certes pittoresques mais qui ne sauraient en aucun cas servir de modèle à des apprenants étrangers, fussent-ils africains ou maghrébins.

Ces représentations péjoratives étaient assumées par la plupart des linguistes de renom : Pierre Gaxotte parlait dans le *Figaro* « d'une grosse farce » ; Albert Dauzat publiait des articles tout aussi violents. Seuls cinq d'entre eux acceptèrent de siéger, avec plus ou moins d'assiduité, à la Commission du Français Élémentaire :

- Charles Bruneau, Historien de la langue française à la Sorbonne,
- Pierre Fouché, Directeur de l'Institut de Phonétique à la Sorbonne,
- R.L. Wagner, Professeur à la Sorbonne et à l'ENS de Saint-Cloud,
- Georges Matoré, jeune Directeur des Cours de Civilisation française à la Sorbonne,
- Emile Benveniste, Professeur au Collège de France et ami de G. Gougenheim.

Aucun d'eux n'avait une idée claire de l'aventure dans laquelle il se risquait, et qui avait pour excuse aux yeux de ces grands linguistes d'être avant tout un projet « pédagogique », donc très extérieur à leurs préoccupations scientifiques. Même pour Aurélien Sauvageot !

Et là permettez-moi de citer une anecdote particulièrement éclairante : en prenant connaissance des premiers enregistrements recueillis, Sauvageot déclara péremptoirement et jusque dans sa famille que « les gens cultivés » s'exprimaient tout autrement et beaucoup mieux, même dans leurs conversations les plus familières. C'est alors que son fils Serge, qui devait avoir une quinzaine d'années, et deviendrait plus tard l'excellent africaniste que l'on sait, s'empara du magnétophone paternel et le cacha sous la table au cours d'un repas animé qui réunissait autour de son père plusieurs linguistes renommés, et enregistra les conversations.

Aurélien Sauvageot, beau joueur mais très perplexe, nous apporta cet enregistrement à Saint-Cloud, et chacun dut faire son mea-culpa et réviser ses hypothèses de linguiste.

## **1.3. Un objet bien déroutant**

Dans notre équipe plusieurs observations témoignent de notre désarroi face à cet objet à la fois si évident et si insaisissable que nous essayions de piéger par nos appareils portatifs.

1- Lorsque je pus enfin disposer, grâce à mes collègues du Centre Audiovisuel de l'ENS, d'un des premiers magnétophones à bandes magnétiques importés des Etats-Unis, je pus organiser une journée entière d'enregistrement à l'insu total des locuteurs dans une mercerie tenue par des amis dans un quartier très populaire de Vanves. Ces enregistrements nous firent prendre conscience de l'extrême originalité syntaxique et prosodique des échanges parlés spontanés, en situation réelle :

- la notion de phrase était pulvérisée,
- bien des énoncés restaient incomplets du point de vue formel mais étaient parfaitement intelligibles pour les locuteurs en situation,
- l'implicite était partout présent, lié au renvoi constant aux contextes situationnels et aux complicités et connivences entre locuteurs,

- les énoncés se construisaient à plusieurs, soit en se superposant, soit en se passant la parole l'un à l'autre comme un ballon de rugby,
- l'affectivité et l'expressivité marquaient la prosodie et faisaient exploser la syntaxe, etc., etc., etc.

Toutes choses qui nous sont devenues familières, mais que nous découvriions avec effarement et suspicion.

2- Autre exemple : les enregistrements que j'ai réalisés avec ma mère dans le Tarn ; notre complicité nous faisait passer sans cesse du français à l'occitan, au sein d'une même « phrase », au gré de ce que nous avions à nous dire de si intime que nous ne pouvions nous l'exprimer qu'en occitan. Stupeur des linguistes parisiens, même chez Gougenheim et Sauvageot. J'avais réalisé ces enregistrements pour mon plaisir car il était hors de question d'exploiter ce genre de dialogue : nous avons convenu de limiter nos enquêtes à des régions où le français n'était pas en contact avec des « langues régionales ».

3- Nous avons tous observé que seule la personne qui avait recueilli l'enregistrement était capable de le transcrire correctement : elle avait besoin, en effet, de se remémorer non seulement les traits caractérisant le discours oral (prononciation, prosodie, hésitations, lapsus, etc.) mais aussi tous les détails de la situation d'énonciation (lieux, époque, gestes, mimiques, déplacements, connivences ou conflits entre les locuteurs) et même certaines informations concernant leur situation familiale, sociale ou professionnelle. Nous découvriions l'importance de toutes ces composantes silencieuses de la situation de communication et de leurs interactions pour bien comprendre les paroles échangées.

Mais tout cela, ainsi que bien d'autres observations diffuses, n'a pas été pris en compte, ni bien interprété à l'époque, et encore moins exploité.

#### **1.4. L'obsession du vocabulaire**

Chez tous nos commanditaires comme chez tous les membres de notre équipe l'objectif majeur était de déterminer la fréquence d'emploi *des mots* afin de retenir les plus employés dans les situations de la vie quotidienne des locuteurs francophones natifs. Les mots, toujours les mots, et rien que les mots !

D'où une énorme déception au vu des premiers résultats de nos comptages et de l'observation de la courbe de distribution des fréquences : sur 8000 vocables différents recueillis seuls 800 (1/10<sup>ème</sup>) atteignaient le seuil de sélection pourtant fixé assez bas (29) par les statisticiens consultés. Et encore fallait-il se résigner à y trouver un bon tiers d'*outils grammaticaux* comme on disait alors (donc des unités purement fonctionnelles du point de vue syntaxique), seulement un autre tiers de substantifs, le reste étant occupé par des verbes (environ 200) et des adjectifs (une centaine). La courbe des fréquences plongeait de façon vertigineuse pour s'étaler très largement dans les basses fréquences.

Grosse déception pour nous qui recherchions un noyau commun de moyens d'expression à faire apprendre en priorité. On ne pouvait presque rien dire avec les 600 *mots pleins* (encore une expression de l'époque) qui avaient été retenus ; mais on pouvait disposer d'une panoplie déjà très efficace d'*outils grammaticaux*, permettant d'exprimer les fonctionnalités fondamentales du discours dialogique. Un squelette, en somme, sans chair dessus. Ces constatations ont été fortement confirmées et affinées dans les enquêtes ultérieures, grâce notamment au recours aux nouvelles technologies mécanographiques puis informatiques et à une plus grande rigueur dans la définition des unités statistiques à prendre en compte, et dans leurs critères d'analyse.

Nous avons d'abord pensé que cela était essentiellement dû au caractère trop réduit de notre corpus : à peine plus de 312.000 occurrences pour seulement 275 informateurs. Mais l'étude fine de l'accroissement du vocabulaire menée sur la seconde moitié du corpus nous a montré que les pourcentages dans la répartition des différentes catégories de vocables restaient

stables. Pour obtenir le noyau stable de vocabulaire fréquent recherché, il aurait fallu rassembler un corpus au moins dix fois plus vaste, sans être certains pour autant d'obtenir le résultat espéré. Pour explorer le vocabulaire exprimant les *contenus* des échanges dialogiques, il nous est apparu qu'il fallait renoncer aux enquêtes fondées sur la *performance* des locuteurs, et tenter de sonder leur *compétence* (mais je dois rappeler que ces notions et ces termes devenus banals ne sont apparus, via l'anglais, chez Chomsky que dans les années 60, et nous nous situons ici au début des années 50). C'est alors que René Michéa proposa d'enquêter sur le vocabulaire qu'il qualifia de *disponible* par opposition au vocabulaire *fréquent* apporté par l'analyse des conversations enregistrées. Je développerai demain ce second aspect de nos enquêtes.

### **1.5. Une ébauche de grammaire de la parole**

Après bien des hésitations, et un peu poussé par son ami Michéa, Gougenheim décida de présenter une grammaire. Elle allait être la première grammaire au monde fondée sur la prise en compte des usages oraux de près de 300 locuteurs venus de divers milieux professionnels, sociaux et culturels.

C'était une première esquisse d'une *grammaire de la parole*, encore très prudente, voire timide : elle multipliait les précautions oratoires pour se faire accepter à la fois par les linguistes (la sous-commission de la grammaire était présidée par Emile Benveniste), par les autorités ministérielles, et surtout par les enseignants.

Du point de vue strictement linguistique il faut rappeler qu'en 1953 on était en pleine découverte de la linguistique structurale américaine de Bloomfield et Harris, que les idées de Bally sur l'énonciation étaient restées confidentielles, que Searle ne publierait son *Speech-Acts* que 16 ans plus tard, en même temps que Benveniste ses grands textes sur « *la communication* » et sur « *l'appareil formel de l'énonciation* », qui – et c'est très révélateur – ne font pas référence à nos enquêtes.

La grammaire du Français Fondamental est une grammaire pédagogique, essentiellement prescriptive. La préface précise que « *cet exposé ne prétend nullement constituer une doctrine grammaticale. Nous conservons la nomenclature et les cadres traditionnels* ».

Ses 152 articles s'intitulent sagement *noms, adjectifs, articles, pronoms et déterminatifs, verbes*, etc. Cependant, certains chapitres fondés sur des enquêtes originales et spécifiques, frôlent la pragmatique ; notamment :

- *Expression de la cause, du but, de la conséquence, de la concession, de l'insistance*
- et surtout le long chapitre sur les moyens d'exprimer l'interrogation directe et indirecte et « *la réponse à l'interrogation* » ; ces propositions, résolument fondées sur les usages de « la langue parlée », étaient réellement novatrices et firent frémir les puristes.

Mais cette grammaire reste essentiellement une grammaire de l'expression formelle et non des contenus communicatifs comme on aurait pu l'espérer. Sans doute était-ce trop tôt.

Pourtant de nombreux indices existaient bien dans la liste des fréquences, mais ils ne furent pas retenus, ni exploités. Par exemple :

- tous les « *énallages énonciatifs* » (Catherine Kerbrat) dans l'emploi des pronoms sujets : « *tu prends ta voiture, tu te gares où il faut pas et paf ! tu te ramasses un p.v.* » ;
- l'effacement du *ne* dans l'expression familière de la négation (exemple précédent), rejeté par la commission ;
- l'emploi systématique de *on* à la place de *nous*, (« *Michèle et moi, on est partis à 9 h.* ») rejeté lui aussi comme « *incorrect* » ;

- la très haute fréquence des verbes modalisateurs (*savoir, pouvoir, falloir, vouloir*), tous regroupés en tête de liste et classés comme « verbes irréguliers en *-oir* » alors qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'énonciation ;
- le rejet systématique par la Commission de toutes les marques verbales de l'affectivité dans les dialogues : *ben ! bon ! eh ben ! ma foi ! quoi ! bref ! d'ailleurs !* (les mots du discours de Ducrot).

Pourtant, quand j'ai fait étudier par mes étudiants de licence FLE, dans les années 70-80, plusieurs enregistrements recueillis dans nos enquêtes, quel admirable matériau pour l'étude de l'énonciation j'ai pu leur faire découvrir !

Mais en 1953 on préférait au dialogue merveilleusement agile d'un chauffeur d'autobus parisien évoquant avec un de ses amis charpentier sa guéguerre avec *les taxis* devant la gare Saint-Lazare le récit très sage, et d'ailleurs fort beau, d'un vieux relieur qui *parlait comme un livre*, ce qui permettait d'affirmer qu'un ouvrier était capable de s'exprimer aussi bien qu'un authentique écrivain.

Les modèles de référence restaient bien, secrètement mais fermement, ceux de la langue écrite.

Autre observation, vraiment stupéfiante celle-là, et totalement paradoxale : le refus de prendre en compte la phonétique.

## **1.6. La phonétique**

C'est bien là un des plus étranges paradoxes de ce programme, et sans doute le plus significatif des contradictions et des paralysies qui affectent – encore de nos jours – les recherches sur les langages parlés en situation dialogique. Certes il faut replacer le débat dans le contexte des années 50 en France.

Le seul Institut de Phonétique était celui de la Faculté des Lettres de Paris. Il était dirigé par Pierre Fouché, membre distrait de la Commission du Français Fondamental car il s'intéressait surtout à la phonétique historique : excellent dialectologue, il étudiait savamment les aspects phonétiques de « *la fragmentation de la Romania* » (originaire de Perpignan il était très fier de son truculent accent catalan). Chaque famille de dialectologues avait son propre système de transcription. L'alphabet phonétique international, pourtant créé en 1888, était surtout utilisé dans les milieux anglosaxons.

Les jeunes linguistes français qui s'intéressaient à la phonétique (Bernard Quémada, Pierre Léon, Bernard Pottier, Guy Capelle) étaient quasiment des clandestins. À cette époque personne en France n'avait de solides compétences dans ce domaine. Je ne connaissais pas encore Petar Guberina qui, lui, avait déjà créé un beau laboratoire de phonétique à l'Université de Zagreb.

C'est tout naturellement – et pour de réels motifs d'efficacité – que nos transcriptions furent toutes des transcriptions orthographiques. Nous nous efforçâmes de soigner très minutieusement la ponctuation afin d'essayer de donner une idée approximative du rythme et des intonations. Le rapport scientifique paru en 1956, *l'Élaboration du Français Fondamental*, n'évoque même pas la possibilité de recourir à un autre type de transcription, et ne dit pas un mot de la phonétique.

Pire : dès la publication du « *Français Élémentaire* » en 1955, Georges Gougenheim a fait détruire tous les enregistrements utilisés, sous le prétexte en partie justifié que leur très mauvaise qualité les rendait inexploitable : je rappelle que la majorité d'entre eux avaient été recueillis sur des disques de papier magnétisé d'une durée de 6 minutes, qui ne restituaient qu'un spectre de fréquences sonores très réduit. Dans les tout derniers temps de notre enquête, j'ai enfin pu – grâce à mes camarades du Centre Audiovisuel de l'ENS de Saint-Cloud - utiliser un des premiers magnétophones à bandes importés des États-Unis. Certes la qualité du son n'était pas merveilleuse mais elle aurait pu permettre au moins d'étudier les variations

prosodiques des discours en situation. Lorsque, quelques mois après le désastre, j'ai commencé à travailler avec Petar Guberina, lui-même brillant phonéticien, passionné par l'étude de la *parole* et à ce titre fervent défenseur de nos enquêtes, il n'a pu que déplorer avec désespoir cette destruction du premier corpus sonore d'importance recueilli dans le monde. Je pense maintenant que Georges Gougenheim, traumatisé par les violentes attaques dirigées de tous bords contre notre entreprise, n'avait pas voulu courir le risque de voir ces médiocres enregistrements susciter quelques polémiques supplémentaires : avec ses collègues universitaires il craignait par-dessus tout qu'on juge la prononciation de nos informateurs – appelés « *témoins* » à l'époque – très relâchée, « vulgaire », en tout cas totalement inapte à servir de modèle de référence aux futurs utilisateurs.

Toujours cette représentation péjorative de l'expression orale, et des langages parlés.

## **2. Le point de vue de la (future) didactique**

Je viens de parler de Petar Guberina, et cela me permet de passer au second volet de mon témoignage : notre exploitation commune du Français Fondamental en didactique des langues et nos premières réalisations, au sein de ce qui allait devenir le CREDIF, de ce que nous appellerions plus tard « *la problématique SGAV d'enseignement/apprentissage des langues* ».

### **2.1. Les décisions de la « Commission du Français Fondamental »**

Je voudrais d'abord revenir brièvement sur les choix pédagogiques opérés, à partir des résultats de nos enquêtes, par une Commission particulièrement timorée et conservatrice.

Dans plusieurs articles parus dans les années 60 et 70 j'ai fait référence aux trop nombreux mots et expressions (plus d'une centaine) que cette commission avait cru devoir éliminer, et dont l'usage pédagogique ultérieur a confirmé la nécessité vivante. La brochure officielle du Français Fondamental, publiée par l'Education Nationale, craignant de dévaloriser la fiabilité de nos enquêtes, n'évoquait ces éliminations que très discrètement. Mais « *l'Élaboration du Français Fondamental* » est exhaustive (p.198 à 202), et sa lecture nous rend perplexes. Je vous donne quelques exemples de ces suppressions hasardeuses :

- mots à la mode (sic.) : *formidable, d'accord* (« dans l'usage abusif qui tend à le substituer à *oui* ») ;
- mots « familiers et vulgaires » : *bouquin, vélo, gosse, copain, gars, type, se foutre de, machin, truc* ;
- *absolument, complètement, extrêmement* (« employés par une sorte d'abus affectif comme simples termes d'intensité » On les remplace par des adjectifs « à valeur normale » précédés de *très* ;
- *cas, confiance, doute, effet, espèce, genre, impression, problème, etc.* (« peu utiles à ce degré »).

Et enfin cette justification, surprenante mais révélatrice : « On a écarté quelques adverbes en –ment qui peuvent d'ailleurs être regardés comme des termes de conversation et qui présentent en général la particularité d'avoir une fréquence et une répartition très supérieures à celles des adjectifs correspondants : *également, évidemment, exactement, forcément* et *simplement* ».

En l'occurrence ce sont les auteurs de l'enquête et les fréquences relevées qui avaient raison contre la Commission. D'ailleurs lors de la révision opérée en 1959 celle-ci est –très timidement – revenue sur ses choix les plus contestables.

## **2.2. Le CREDIF et la « révolution SGAV »**

En dépit de ses imperfections et de ses timidités le Français Fondamental allait permettre de réaliser la deuxième révolution de l'époque en matière de didactique des langues, avec l'entrée en scène de Petar Guberina. Je l'avais rencontré en 1953 lors d'une visite qu'il avait faite à Gougenheim. Professeur à l'Université de Zagreb, phonéticien passionné et novateur, il était un partisan résolu d'une linguistique de la parole et d'un enseignement de l'oral ; ardent défenseur du Français Fondamental il en entrevoyait les multiples potentialités. Nous nous sommes immédiatement associés, et ensemble nous avons créé une didactique des langues entièrement nouvelle.

L'apport de Guberina a été considérable et décisif, notamment grâce à la méthode verbotonale de phonétique qu'il commençait à élaborer. Notre collaboration fraternelle s'est poursuivie sans interruption jusqu'à sa mort survenue en janvier dernier.

Mais j'ai la fierté de dire que c'est grâce nos travaux réalisés au CREDIF de l'ENS de Saint-Cloud par l'équipe que j'animais que l'essentiel de la méthodologie SGAV s'est peu à peu construite, pour l'essentiel entre 1955 et 1965.

Ce fut d'abord un patient travail de création en laboratoire, puis de multiples expérimentations dans des groupes variés d'apprenants, d'échanges dans des stages à Saint-Cloud avec l'équipe de Zagreb, et enfin de nombreuses sessions de formation d'enseignants français et étrangers associés à nos recherches dans leurs Etablissements. Notre action s'est ensuite élargie dans de nombreuses Universités, notamment celle de Mons-Hainaut, le Technion de Haïfa, l'Université Autonome de Barcelone, le CIAVER de Saint-Ghislain en Belgique, l'Université de Toulouse-Le Mirail, l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et tout récemment l'Institut Supérieur de l'Éducation et de la Formation Continue de l'Université de Tunis. L'Association SGAV a contribué à créer une trentaine de cours dans 14 langues différentes, développant ainsi une dynamique pluridisciplinaire assez rare dans ce domaine. Elle publie chez De Boeck une collection intitulée « *Apprentissage d'une langue étrangère/seconde* » qui en est à son quatrième volume. Dans chacun d'eux l'oralité est au centre de notre réflexion et de nos propositions. Mais c'est là une toute autre histoire, que je ne vais pas vous infliger. Je l'ai exposée en détail, en 2003, dans le 3<sup>ème</sup> volume de notre collection.

Je peux dire pour conclure que c'est grâce au Français Fondamental d'une part, à notre action au CREDIF et à celle de Guberina et de son équipe à Zagreb d'autre part qu'on a pu assister à la naissance en Europe d'un intérêt tout nouveau pour un apprentissage de la communication orale en Langue étrangère. Et cet intérêt ne s'est guère relâché jusqu'à aujourd'hui. Le programme de notre colloque en est un vivant témoignage.

Alors, un grand merci à A. SAUVAGEOT, à G. GOUGENHEIM, à R.MICHÉA, et à tous ceux qui se sont battus avec eux.

## **Bibliographie**

- Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de la Coopération, *Le Français Fondamental (1<sup>er</sup> Degré)*, s.d., Paris, Institut Pédagogique National (*épuisé*).
- Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de la Coopération avec la Communauté et l'Étranger, *Le Français Fondamental (2<sup>ème</sup> Degré)*, s.d., Paris, Institut Pédagogique National (*épuisé*).
- Gougeheim G., Michéa R., Sauvageot A., Rivenc P., 1964, *L'Élaboration du Français Fondamental*, Paris, Didier.
- Gougenheim G., 1954, « Pour le français élémentaire : résultats d'une enquête (enquête sur les verbes d'actions courantes) », *Vie et Langage*, p.87-89.
- Gougenheim G., 1954, « À propos de l'enquête sur les verbes d'actions courantes », *Vie et Langage*, p.541-544.
- Gougenheim G., 1955, « Le français élémentaire. Étude sur une langue de base », *Revue Internationale de Pédagogie*, Vol.1, n°4, p. 401-411.
- Gougenheim G., 1959, « La statistique du vocabulaire et son application à l'enseignement des langues », *Revue de l'Enseignement Supérieur*, p.137-144.
- Gougenheim G., 1961, « Structure et économie en linguistique », *Sciences*, n°12, p.31-40.
- Gougenheim G., 1963, « Les enseignements de la statistique de vocabulaire », *Etudes de Linguistique Appliquée*, II, p.5-11.
- Gougenheim G. et Rivenc P., 1961, « État actuel du Français Fondamental », *Le Français dans le Monde*, n°1, p.4-7
- Mackey W.F., en collaboration avec Savard J.G. et Ardouin P., 1971, *Le vocabulaire disponible du français*, (comparaison des résultats d'enquêtes en France et au Québec), Didier, Montréal, 2 volumes.
- Michéa R., 1949, « Introduction pratique à une statistique du langage », *Les Langues Modernes*, tome 43, n°3A, p.173-186 et n°5, p.314-322.
- Michéa R., 1951, « Rapports de la fréquence avec la forme, le sens et la fonction des mots », *Les Langues Modernes*, tome 45, n°3, p.191-196.
- Michéa R., 1967, « Vocabulaire fondamental et grammaire structurale », *Cahiers de lexicologie*, n°2, p.3-14.
- Michéa R., « La relation rang-fréquence et la structure statistique de la langue parlée », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LVII, I, p.9-14.
- Michéa R., 1974, « Les vocabulaires fondamentaux dans l'enseignement des langues vivantes », *Le Français dans le Monde*, 1974, n°103, p.11-13.
- Muller Ch., « Les verbes les plus fréquents du français », *Le Français dans le Monde*, n°103, p.14-17.
- Quemada B., 1974, « Remarques de méthode sur une recherche d'indices d'utilité du vocabulaire », *Le Français dans le Monde*, n°103, p.18-24.
- Rivenc P., 1967, « État actuel des enquêtes sur les langues parlées et les langues de spécialité », *Actes du 1<sup>er</sup> congrès international de Linguistique Appliquée (Nancy 1964)*, Conseil de l'Europe, AIDELA, ( Les Langues vivantes en Europe), p.153-176.
- Rivenc P., 1971, « Lexique et langue parlée », *La grammaire du français parlé*, Rigault A. éd., Hachette, Coll. F, p.52-68 (repris dans Rivenc P. 2000).
- Rivenc P., 1973, « À l'aube de l'ère des corpus », *Voix et Images du CREDIF*, n°18, Paris, Didier, p.12-16 (repris dans Rivenc P. 2000).
- Rivenc P., 1979, « Le Français Fondamental 25 ans après », *Le Français dans le Monde*, n°148, (repris dans Rivenc P. 2000).



Rivenc P., 2000, *Pour aider à apprendre à communiquer*, 2000 Didier Erudition (Paris) et CIPA (Mons).

Rivenc P., 2003, « Brève histoire du SGAV », *Apprentissage d'une langue étrangère/seconde*, volume 3, *Méthodologie*, P.Rivenc éd., Bruxelles, De Boeck-Université, p. 85-134.

Savard J.-G., Richards J., 1970, *Les indices d'utilité du vocabulaire fondamental français*, Québec, Presses de l'Université Laval

Collection « *Apprentissage d'une langue étrangère/seconde* », Bruxelles, De Boeck-Université,

- Volume 1 : (2000) *Parcours et procédures de construction du sens*, De Man De Vriendt M.J. éd. ;
- Volume 2 : (2001) *Le travail phonétique*, Renard R. éd. ;
- Volume 3 : (2003) *Méthodologie*, Rivenc P. éd. ;
- Volume 4 : (2005) *Formation*, Barbé G., Courtillon J. éd.